



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de publication 17 avril 2014

Date de révision 02 nov 2021

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit **PRELUDE**Autres moyens d'identification

Code produit 205
N° UN/ID UN1824
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Agent émulsifiant pour le linge.

Utilisation déconseillée par rapport à Aucune information disponible

Adresse du fabricant

Anderson Chemical Company, 325 South Davis Avenue, Litchfield, MN 55355 (320-693-2477)

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

ClassificationSituation réglementaire OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication de risque OSHA 2012 (29 CFR 1910.1200)

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1 – Sous-catégorie A
Lésion grave/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosif pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Présentation générale des situations d'urgence

Danger**Déclarations de risque**

Brûlures sévères et lésions oculaires
Peut être corrosif pour les métaux



Aspect Aucune info disponible

État physique liquide

Odeur Inodore

Mentions de mise en garde - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après manipulation.
Porter des gants/vêtements de protection/une protection oculaire/une protection du visage.
Conserver uniquement dans le conteneur d'origine.

Mentions de mise en garde - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir la Section 4 de cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si cela est facile. Poursuivre le rinçage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/prendre une douche.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

EN CAS D'INHALATION : Exposer la victime à l'air frais et la tenir au repos dans une position confortable pour la respiration.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer abondamment la bouche. NE PAS provoquer les vomissements.

Absorber les déversements pour éviter les dégâts matériels.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clé.

Entreposer dans un récipient résistant à la corrosion.

Mentions de mise en garde - Mise au rebut

Éliminer le contenu/le récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Risques non classés ailleurs (HNOC)**Autres informations**

Dangereux en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Toxique pour la vie aquatique

3. COMPOSITION/INFORMATIONS CONCERNANT LES INGRÉDIENTS

Ce matériau est considéré comme dangereux selon la norme de communication de risque OSHA (29 CFR 1910.1200)

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	33	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été conservé en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIER SECOURS**Mesures de premier secours****Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Soulever les paupières supérieure et inférieure pour rincer complètement l'œil. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Faire sortir la victime à l'air frais. Si la personne a des difficultés à respirer et que ces difficultés persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne en état semi-comateux, comateux, souffrant de convulsions ou inconsciente.

Protection personnelle des secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle comme requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Aucune information disponible.

Indication de toute attention médicale et tout traitement spécial immédiatement nécessaire**Remarque destinée aux médecins**

Ce produit est un matériau corrosif. L'utilisation d'un lavage gastrique ou l'induction d'un vomissement est contre-indiquée. Une perforation possible de l'estomac ou de

l'œsophage doit être envisagée. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Un œdème de la glotte pourrait entraîner une asphyxie. Une baisse marquée de la tension artérielle pourrait survenir, ainsi que des râles humides, l'apparition d'expectorations mousseuses et une élévation du pouls.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction adéquats

Utiliser les mesures d'extinction appropriées aux conditions locales et à l'environnement.

Moyens d'extinction inadéquats Aucune information disponible.

Risques spécifiques liés au produit chimique

Si le récipient contenant la solution mère se casse, la solution doit être manipulée avec soin car elle est corrosive. Tout contact direct avec de l'eau peut causer une violente réaction exothermique.

Produits de combustion dangereux Émanations toxiques d'oxyde de sodium.

Données d'explosion

Sensibilité à l'impact mécanique Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet. Refroidir les conteneurs en les remplissant de grandes quantités d'eau même après que le feu soit complètement éteint.

6. MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer tout le personnel non indispensable. Ventiler la zone affectée. Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Précautions environnementales Voir la Section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement Absorber les déversements avec un matériau inerte (p. ex. sable sec ou terre sèche), puis placer le tout dans un conteneur pour déchets. Colmater la fuite si cela peut être fait sans risque.

Méthodes de nettoyage Récupérer autant de produit que possible et le transvaser dans les récipients afin de le mettre au rebut ou de le réutiliser. Le matériau restant peut être dilué dans l'eau et neutralisé. Nettoyer la zone de déversement à grande eau. Les produits de neutralisation, qu'ils soient solides ou liquides, doivent être récupérés afin d'être mis au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Conseils relatifs à la manipulation sûre Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne jamais respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas avaler. Laver soigneusement après toute manipulation. Porter des vêtements/un équipement de protection adéquats. Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne JAMAIS ajouter d'eau à ce produit. En mélangeant continuellement, ajouter TOUJOURS le produit lentement, au niveau de la surface de l'eau, afin de minimiser la génération de chaleur et les éclaboussures.

Conditions de stockage sécurisé, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Les récipients doivent être soigneusement fermés et correctement étiquetés. Les récipients vidés contiennent des résidus de produits et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins. Conserver dans un lieu frais, sec, bien ventilé, à l'écart des matériaux

incompatibles. Il faut se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, avant de se farder et avant d'aller aux toilettes. Ne pas entreposer des aliments, des boissons et du tabac dans le même lieu que ce produit ; ne pas manger, de boire, de fumer dans cet espace d'entreposage.

Matériaux incompatibles

Acides, composés halogénés, contact prolongé avec l'aluminium, le laiton, le bronze, le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc ou tout autre métal ou alliage sensible aux alkalis. Éviter tout contact avec le cuir, la laine et les composés nitro- organiques.

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle**Consignes d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Plafond : 2 mg/m ³	TWA : 2 mg/m ³ (vide) Plafond : 2 mg/m ³	IDLH : 10 mg/m ³ Plafond : 2 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Stations de douche et de lavage oculaire
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales (ou des lunettes enveloppantes). Éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection adéquats.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, porter un équipement de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive peuvent être requis en cas de forte concentration de particules contaminantes dans l'air. Une protection respiratoire doit être fournie, conformément à la réglementation locale en vigueur.

Considérations générales relatives à l'hygiène Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

État physique	liquide	Odeur	Inodore
Aspect	Aucune information disponible	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	Liquide bleu, transparent		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques - Méthode</u>
pH	pH 1% Soln. : 12,8	
Point de fusion/gel	Aucune information disponible	
Point d'ébullition/Plage d'ébullition	Aucune information disponible	>220 °F
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite d'inflammabilité supérieure	Aucune information disponible	
Limite d'inflammabilité inférieure	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Gravité spécifique	1,358	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partitions	Aucune information disponible	

STOT – expositions répétées Aucune information disponible.
Danger en cas d'aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité – Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées en fonction du chapitre 3.1 du document GHS.

ATEmix (dermique) 4 091 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0,2% du mélange est constitué d'un ou plusieurs composants dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 statique	-

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballage contaminé

Rincer le conteneur vide et envoyer au recyclage.

Nom chimique	Situation de déchet dangereux en Californie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Toxique Corrosif

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° UN/ID	Réglementé UN1824
Nom d'expédition approprié	Solution d'hydroxyde de sodium
Classe de risque	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL/NDL	Conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Non conforme
IECSC	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

Légende :

TSCA – United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire

DSL/NDL – Liste canadienne des substances domestiques/non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS – Substances chimiques nouvelles et existantes au Japon
 IECSC – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
 KECL – Substances chimiques existantes et évaluées en Corée
 PICCS – Inventaire des substances chimiques des Philippines
 AICS – Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales américaines

SARA 313

Section 313 du Titre III des Amendements Superfund et de la loi Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de rapport de la Loi et du Titre 40 du Code de Réglementation Fédérale, Partie 372

Catégories de risque SARA 311/312

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de libération soudaine de pression	Non
Risque réactif	Oui

Loi CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant en vertu de la loi sur l'Assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA – Quantités à déclarer	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	453,59 kg	-	-	X

CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou d'état, concernant les déversements de ce matériau.

Nom chimique	Quantités de substances	Quantités à rapporter	Quantité à rapporter (QR)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	453,59 kg	-	QR 453,59 kg QR finale 454 kg QR finale

Réglementations des états américains

Proposition 65 en Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique relevant de la Proposition 65

Réglementations des états américains relatives au droit de savoir

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	X	X	X

Informations d'étiquetage EPA aux États-Unis

Numéro d'enregistrement de pesticide auprès de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques sanitaires 3	Inflammabilité 0	Instabilité 1	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques sanitaires 3	Inflammabilité 0	Risques physiques 1	Protection personnelle X

Préparé par kcs
 Date de publication 17 avril 2014
 Date de révision 02 nov 2021
 Note de révision
 Aucune information disponible

Non-responsabilité

Les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance, selon nos informations et nos convictions à la date de leur publication. Les informations fournies sont données uniquement à titre de conseils concernant la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, du traitement, du stockage, du transport, de l'élimination et des déversements et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ledit matériau s'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou dans tout processus, sauf si cela est précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité